

Nouveau, La Pic'orée et la Flânerie de la lisière

Venez découvrir ces nouveaux aménagements aux abords de l'Escale forestière.

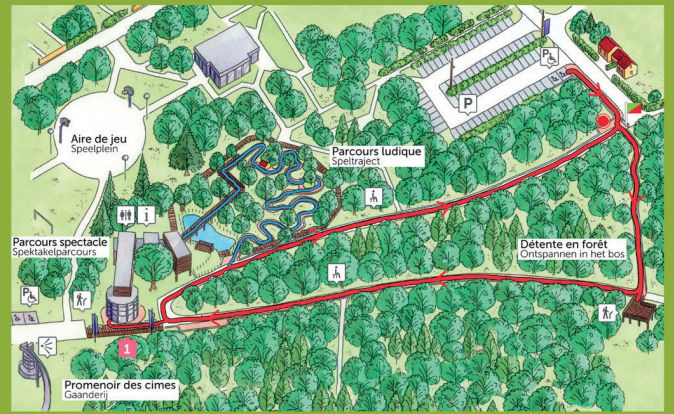
A la sortie du centre d'interprétation *Explor'Forêt*, une passerelle suspendue vous mène désormais au terrain *La Pic'orée* où petits et grands peuvent jouer avec leurs sens. Toucher, ouïe, odorat, vue, qui osera relever les défis préparés pour vous ? *La Flânerie de la lisière*, petite boucle RandoFamili pédestre, est accessible pour tous gratuitement. Faites un arrêt à *la Terrasse Arb'orée* pour observer la forêt ou simplement rêver.



Cette balade de 1 km est dédiée aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

Pour découvrir la balade audioguidée, téléchargez l'application mobile Randofamili.

Infos complémentaires auprès de la Maison du Parc naturel au +32(0)69 77 98 10.



Bon-Secours, destination touristique

Implantée sur la frontière franco-belge, la cité de Bon-Secours (Péruwelz) est réputée pour ses circuits balisés en forêt domaniale, sa tranquillité et sa basilique néo-gothique(1885). Ce lieu de pèlerinage dédié depuis plus de 4 siècles à Notre-Dame est une destination idéale pour vous surprendre.

Bon-Secours mêle étroitement patrimoine et nature.



Office du Tourisme

Maison du Parc naturel
Rue des Sapins, 31 à 7603 Bon-Secours
Tél. +32(0)69 77 98 10
Mail : accueil@pnpe.be
www.plainesdelescaut.be

Horaires :
-De Pâques à mi-octobre
du lundi au dimanche, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
-De mi-octobre à Pâques
du lundi au dimanche, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Hôtel de Ville
Nathalie WASTIJN
Rue Albert 1^{er}, 35 à 7600 Péruwelz
Tél. +32(0)69 25 40 41
GSM : +32 (0)488 60 70 85
Mail : tourisme@peruwelz.be
www.peruwelz.be

Bon-Secours Patrimoine et nature



Balade pédestre - N°29

Circuit de la Renaissance
de la Hêtraie

0,5 km - 45 min

Départ Maison du Parc naturel
des Plaines de l'Escaut

Circuit d'interprétation

1 Laissez le parking de la Maison du Parc naturel sur votre gauche et empruntez le sentier qui descend à droite dans la forêt : vous passez devant le premier panneau du circuit.

2 Dépassez la station 2, quittez le sentier et prenez à gauche en forêt. Passez devant les 2 grands hêtres qui se trouvent côte à côte.

Vous apercevez la station 3 sur votre gauche : elle est cernée de beaux hêtres.

3 Piquez à droite et empruntez l'ébauche de sentier qui monte légèrement : vous êtes sur le chemin de la Perche d'Harchies.

4 Empruntez-le durant quelques mètres sur la gauche : vous distinguez la station 4 en léger contrebas à gauche.

5 Remontez sur le chemin que vous venez de quitter pour y marcher à nouveau durant quelques mètres pour repiquer à gauche. En hauteur, entre les arbres, à une bonne vingtaine de mètres, se trouve la station 5.

6 Positionnez-vous bien en face du panneau et prenez à droite. Vous arrivez sur un sentier peu visible mais dont vous ressentez le tracé. Montez alors droit devant : la station 6 se trouve dans la côte.

7 Grimpez à nouveau droit devant ! Vous arrivez rapidement sur un plat et vous apercevez une plaine de jeux à courte distance. Prenez directement le sentier à gauche.

8 Passez la barrière et marchez sur le platelage de bois qui longe le bâtiment de bois et de verre : vous êtes à la Maison du Parc naturel, de retour à votre point de départ.

Balade pédestre - N°30

Circuit du Maréchal de Croÿ

4,4 km - 50 min

Départ : Maison du Parc des
Plaines de l'Escaut

1 Au départ de la Maison du Parc naturel, prenez le chemin de Blaton qui vous mène à travers la forêt de Bon-Secours/Condé.

Laissez un premier chemin sur votre gauche, et prenez après quelques pas supplémentaires la petite sente qui s'enfuit à gauche.

2 Suivez la lisière de la forêt, ce qui vous entraîne au cœur des champs et rejoignez la route Péruwelz-Blaton.

3 Traversez avec prudence et descendez le chemin pavé en face de vous. (Sur votre gauche, au pied du platane, se trouve la borne du Maréchal. Dirigez-vous vers la droite.

4 A l'approche du canal Nimy-Blaton-Péronnes prenez à droite et retrouvez la route nationale. Remontez celle-ci à droite en restant du même côté avant de la traverser à hauteur de la piste cyclable qui longe la route de Bernissart.

Parcourez cette piste sur quelques dizaines de mètres et pénétrez dans le bois par le petit sentier qui se découvre à votre droite.

5 Au croisement en étoile, dirigez-vous à droite et parcourez le chemin des Loups qui serpente au milieu de la forêt.

6 Vous voici arrivé au dernier carrefour. Continuez tout droit et retrouvez vos premiers pas qui vous reconduisent à la Maison du Parc naturel.

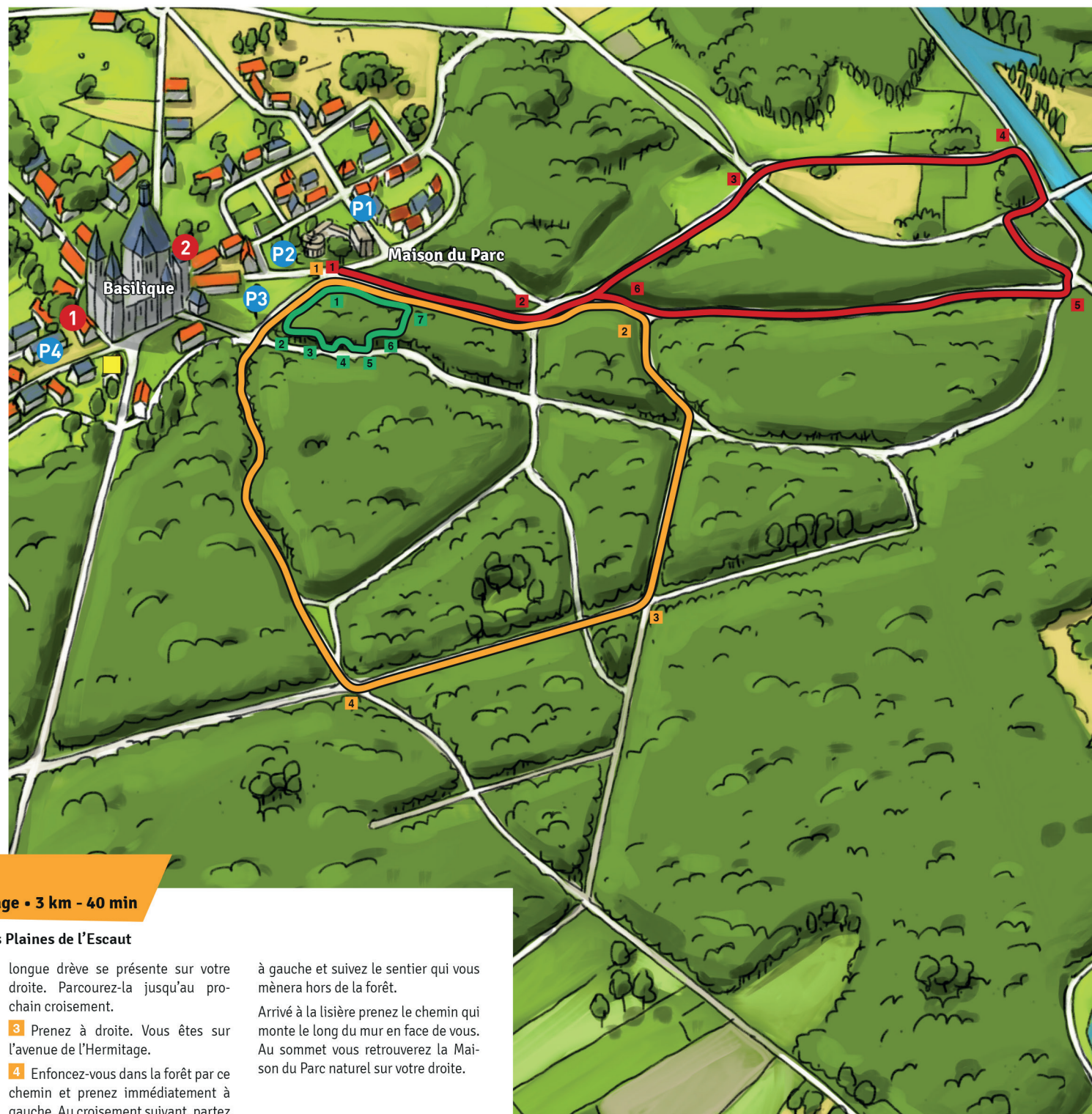
Balade pédestre - N°31

Circuit de l'Avenue de l'Hermitage • 3 km - 40 min

Départ : Maison du Parc naturel des
Plaines de l'Escaut

1 Au Départ de la Maison du Parc naturel, prenez le chemin de Blaton qui vous mène à travers la forêt de Bon-Secours/Condé. Laissez sur votre gauche deux sentiers avant de parvenir à un troisième croisement.

2 Prenez à droite par le sentier du Blanc Chêne. Au bas du chemin, une



longue drève se présente sur votre droite. Parcourez-la jusqu'au prochain croisement.

3 Prenez à droite. Vous êtes sur l'avenue de l'Hermitage.

4 Enfoncez-vous dans la forêt par ce chemin et prenez immédiatement à gauche. Au croisement suivant, partez

à gauche et suivez le sentier qui vous mènera hors de la forêt.

Arrivé à la lisière prenez le chemin qui monte le long du mur en face de vous. Au sommet vous retrouverez la Maison du Parc naturel sur votre droite.

Balade VTT - N°4
Circuit de Bon-Secours
12 km - 1h30

Départ : Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

- 1 Au départ de la Maison de Parc naturel, prenez le chemin de Blaton qui entre en forêt. Laissez sur votre gauche deux sentiers avant de partir sur un troisième croisement.
- 2 Prenez à droite jusqu'au prochain carrefour. Tournez à gauche et empruntez le chemin de la Perche d'Harchies. Gardez la même direction jusqu'au bout de la forêt.
- 3 Au croisement, passez la barrière et prenez à droite sur la piste cyclable.
- 4 Dépassez le Lac de Bernissart et tournez à droite au bout de la piste dans la rue des Iguanodons.
- 5 Entre la Chapelle St-Hubert et les ruines de la machine à feu, prenez le chemin qui s'enfonce à droite.
- 6 A l'étoile de Diane, virez à gauche.
- 7 Traversez prudemment la départementale 935 et prenez le chemin juste en face de vous.
- 8 Tournez à droite et prenez l'avenue Sarot après avoir laissé le chemin de Péruwelz de côté.
- 9 Au bout de l'avenue, prenez à droite. Ce chemin vous emmène à la grille d'entrée du château de l'Hermitage.
- 10 Faites le tour d'une partie de la propriété. Passez au pied du Gros Chêne et prenez le 4^{ème} chemin sur votre droite.
- 11 Au bout de la drève, virez à droite par l'avenue du Cerf Vaillant. A la fourche, à gauche. Empruntez le sentier à l'arrière des habitations.
- 12 Au bout, prenez le sentier qui descend le long du mur vers la départementale.
- 13 Traversez-le à nouveau (restez vigilant), récupérez le sentier derrière le mur. Vous arrivez sur un parking. Allez au bout de celui-ci et prenez un sentier en macadam qui vous ramène à votre point de départ.

Balade équestre
Boucle de Bon-Secours
10 km - 1h

Départ : Parking de la Lisière

- 1 Au départ du parking de la Lisière, prenez le chemin de Blaton. Prenez le 2^{ème} sentier sur votre droite : chemin du Blanc-Chêne. A la 1^{ère} intersection, continuez tout droit et prenez le chemin de la Perche d'Harchies.
- 2 Continuez tout droit en laissant 6 chemins sur votre droite jusqu'à arriver au chemin du Malo.
- 3 Prenez ensuite le 2^{ème} sentier à gauche : le chemin des Loups. Continuez tout droit et prenez la 3^{ème} à gauche : le chemin du Blanc-Chêne. A l'intersection avec le chemin de la Perche d'Harchies, continuez tout droit.
- 4 Prenez la 3^{ème} à droite : l'avenue Traversière.
- 5 Continuez tout droit et prenez la 5^{ème} à droite : l'avenue Pandour.
- 6 Continuez tout droit et prenez la 2^{ème} à droite : le chemin de la porte Bouchées. Ensuite, prenez la 1^{ère} à gauche : le chemin de Bordure.
- 7 Continuez tout droit et prenez la 4^{ème} à droite. A l'intersection, continuez tout droit et prenez la 4^{ème} à gauche : l'avenue du Saut du Loup.
- 8 Au bout, tournez à droite le long de l'avenue du Cerf Vaillant. A l'intersection, prenez à gauche. Ensuite, prenez le chemin situé derrière les maisons.
- 9 Au bout, prenez à droite et traversez la départementale D935.
- 10 Prenez le chemin situé derrière le mur. Continuez tout droit et au bout, vous vous retrouvez au point de départ : le parking de la Lisière.



Légende

- P1 Parking de la Lisière
- P2 Parking rue des Sapins
- P3 Parking de la Forêt
- P4 Parking rue de Saint-Amand

- 1 Café «Au Géant Atlas»
- 2 Statue de Jean Absil
- Bornes frontière

Les incontournables



Basilique

Haut lieu de pèlerinage depuis le 16^{ème} siècle, Bon-Secours est la localité où l'on vient vénérer la **Vierge Notre-Dame de Bon-Secours**. L'édifice octogonal, de style néogothique, sert d'écrin à la statue de la Vierge, taillée dans le bois du chêne originel.



Jean Absil

Compositeur de renommée internationale, **Jean Absil (1893-1974)** fait ses études au Conservatoire de Bruxelles pour ensuite le diriger de 1932 à 1962. Lauréat de nombreux prix prestigieux, il fut membre du

jury du Concours Reine Élisabeth.

Son buste se trouve au pied de la Basilique, sur la place qui porte son nom.



Géant Atlas

Fernand Bachelard (1922-1976) grandit jusqu'à atteindre, à l'âge de 48 ans, la taille de 2,35 m et le poids de 240 kg. Après la guerre, il devient un temps catcheur sous le nom d'Atlas. Il participe ensuite à diverses émissions de télévision. En 1960, il revient à Bon-Secours pour aider sa mère qui a repris un café baptisé «Au Géant Atlas». Des milliers de personnes viennent alors le voir. De nos jours, le café existe toujours à la place Jean Absil.



Château de l'Hermitage

Du modeste pavillon de chasse construit en 1546, **la famille de Croÿ** a fait un étonnant château néo-classique. Le Maréchal de Croÿ, au milieu du 18^{ème} siècle, imagine de placer l'édifice au centre d'un monde végétal, « une forêt jardinisée ». Achievé en 1788, ce palais aux 200 fenêtres est couvert de 22 tonnes de plomb. En 1924, l'ensemble est classé monument historique français.



L'Escale forestière – Bon-Secours

Au sein de la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, l'Escale forestière vous emmène à la découverte de la forêt. Visitez le centre d'interprétation *Explor'Forêt*, avant de vous immerger dans les feuillages sur *Le Promenoir des cimes* ou en forêt sur les circuits balisés. Retrouvez-y toutes les infos touristiques pour prolonger votre séjour.



Bornes frontière

A la rue Saint-Amand, se trouvent deux bornes. Jadis placées derrière la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours, elles étaient adossées pour marquer la frontière. L'une est aux armes de l'Autriche (aigle à deux têtes) et l'autre, aux armes de la France. Elles rappellent la signature du Traité de Paix de Paris (février 1763).

Le tracé de la frontière

Rareté du coin, vous pouvez mettre un pied de chaque côté de la frontière. Vous trouvez du côté belge une borne cylindrique sur laquelle une petite plaque métallique mentionne l'altitude, soit 57m51.

